

## **Vous êtes un étudiant étranger. Vous souhaitez intégrer le Campus International RIERA voici les prérequis.**

*Le Campus International RIERA est en cours de référencement sur le label « Bienvenue en France » de Campus France.*

### **Niveau en Français**

Les niveaux requis pour notre Campus International RIERA sont :

- B1 pour les BTS
- B2 pour les BAC +3 et BAC +4/5

Afin que vous puissiez échanger clairement avec les différentes personnes que vous rencontrerez :

B1 « utilisateur indépendant » niveau avancé ou indépendant :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs etc.
- Peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans la région où la langue est parlée.
- Peut écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

B2 « utilisateur indépendant » niveau avancé ou indépendant :

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité
- Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

### **Logement étudiant étranger en France**

Le Campus International RIERA peut vous fournir à votre demande un guide avec plusieurs adresses. Être étudiant étranger en France ce n'est pas simple. Vous découvrirez un système complexe de garantie, de bail et d'exigence des bailleurs. Ce niveau d'exigence qui n'a rien de commun à l'étranger est dû à la forte protection des locataires dans le système français.

Une personne chargée de notre pôle international est à votre écoute si besoin :

<https://www.campus-riera.com/contact/etudiant.html>

### **Etudiants non Européens**

Les étudiants non européens devront effectuer une demande de visa avant leur départ et pourront l'obtenir au consulat français du pays concerné. Les informations pour l'obtention du visa étudiant ainsi que la liste des documents à fournir sont disponibles sur les sites internet des consulats et sur le site <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>.

Une personne chargée de notre pôle international est à votre écoute si besoin :

<https://www.campus-riera.com/contact/etudiant.html>



Pour les étudiants ayant obtenu un diplôme hors Union Européenne, une attestation de reconnaissance de niveau par l'Etat Français sera demandée pour compléter le dossier administratif et valider l'accès à la formation demandée.

Vous trouverez ci-après le lien pour faire une demande de comparabilité :

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes?langue=fr>

## Modalités de paiement et de remboursement

### Païement :

Pour recevoir tous les documents nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de visa vous devez régler après validation de votre candidature, les frais d'inscription s'élevant à 30% du montant des frais de formation.

- Exemple :

- pour les BTS, le montant des frais de formation s'élevaient à **10800.00€** pour les deux années d'études payables par chèque, espèces ou virement.

Les modalités de paiement s'exercent comme suit :

Frais d'inscription de 30% du montant total à régler par virement à la signature de la présente convention soit un montant de **3240.00€**

Restant dû de **7560.00€\*** à régler un mois avant l'arrivée en France pour la première année d'étude.

- pour les BAC+3, le montant des frais de formation s'élevaient à **6000.00€** pour l'année d'études payables par chèque, espèces ou virement.

Les modalités de paiement s'exercent comme suit :

Frais d'inscription de 30% du montant total à régler par virement à la signature de la présente convention soit un montant de **1800.00€**

Restant dû de **4200.00€\*** à régler un mois avant l'arrivée en France pour l'année d'étude.

- pour les BAC+5, le montant des frais de formation s'élevaient à **12800.00€** pour les deux années d'études payables par chèque, espèces ou virement.

Les modalités de paiement s'exercent comme suit :

Frais d'inscription de 30% du montant total à régler par virement à la signature de la présente convention soit un montant de **3840.00€**

Restant dû de **8960.00€\*** à régler un mois avant l'arrivée en France pour la première année d'étude.

**\*200.00€** de plus sur le montant total si paiement fractionné\*\*.

À réception des 30% des frais d'inscription et de cette convention dûment signée vous recevrez tous les documents nécessaires à l'instruction de votre demande de Visa auprès de votre Ambassade ou Consulat.

\*\*Tout cursus entamé est dû.



**Remboursement :**

Si votre visa étudiant est refusé, vous aurez deux mois pour faire appel en demandant un recours gracieux par courrier recommandé avec accusé de réception à la Commission des Recours BP 83.609, 44036 NANTES CEDEX.

La Commission des Recours a deux mois à compter de la réception de votre courrier pour vous répondre. Si à l'issue de ce délai vous n'obtenez pas de réponse de leur part, vous pouvez considérer que votre demande a été refusée.

Après le délai des deux mois, si le recours gracieux n'est pas accepté, vous devez nous transmettre la copie de la notification de refus de l'ambassade, la copie de l'accusé de réception et ou le courrier de la décision de la commission des recours concernant votre dossier

Dès réception de ces éléments nous vous rembourserons la somme des frais d'inscription versée moins 10% de frais administratif.

V2022



04 92 01 30 30

SASU au capital de 1 000€



contact@campus-riera.com

SIRET : 851 243 964 00026 NAF 8542Z



64 Av Valéry Giscard d'Estaing, 06200 Nice

N° Activité : 93 06 08595 06



www.campus-riera.com

N° Etablissement : 00622676